

BILAN DES RÉALISATIONS 2019-2020 DÉCOULANT DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2019-2022

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR



Cette publication a été réalisée par la Direction de la planification et de la performance organisationnelle en collaboration avec la Direction des communications.

Une version accessible de ce document est disponible en ligne sur le site www.tresor.gouv.qc.ca.
Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez communiquer avec la Direction de la planification et de la performance organisationnelle au 418 643-0875.

Pour plus d'information :

Direction des communications
du ministère du Conseil exécutif
et du Secrétariat du Conseil du trésor
2^e étage, secteur 800
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-1529
Sans frais : 1 866 552-5158
Télécopieur : 418 643-9226
Courriel : communication@sct.gouv.qc.ca
Site Web : www.tresor.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Décembre 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-88290-9 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2020

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Contribution du Secrétariat aux chantiers et aux programmes gouvernementaux	1
Présentation du Secrétariat du conseil du trésor	1
Mission	1
Vision	1
Valeurs organisationnelles	2
Principales fonctions	2
Bilan des réalisations de 2019-2020	2
Processus d'élaboration du bilan	2
Embauche, intégration et maintien en emploi des personnes handicapées	3
Santé et sécurité au travail	8
Sensibilisation du personnel	10
Accès aux documents et aux services publics pour les personnes handicapées	12
Plaintes	15
Adoption et diffusion du bilan des réalisations de 2019-2020	15
Pour nous joindre	15
Annexe 1 – reddition de comptes gouvernementale	16
Politique <i>À part entière</i>	16

INTRODUCTION

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E-20.1) exige que chaque ministère ou organisme public qui emploie au moins cinquante personnes adopte et diffuse un plan d'action qui détermine les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions et qui décrit les mesures prises pour y remédier (article 61.1). Dans le contexte de sa mission au sein de l'appareil gouvernemental, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) participe pleinement et activement à l'objectif d'intégration des personnes handicapées.

Ce bilan des réalisations, au 31 mars 2020, présente un suivi des mesures et des engagements ciblés par le Secrétariat, dans son Plan d'action 2019-2022 à l'égard des personnes handicapées, afin de réduire ou d'éliminer les obstacles à l'intégration de ces dernières.

CONTRIBUTION DU SECRÉTARIAT AUX CHANTIERS ET AUX PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Le Secrétariat est membre non votant du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Il souscrit aux orientations de la politique gouvernementale *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, qui vise à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Il est responsable de certaines actions qui figurent au Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux de la politique, dont le suivi continue d'être assuré pour l'année 2019-2020.

Par ailleurs, le Secrétariat participe à l'élaboration de politiques et de plans d'action lorsque sa contribution est nécessaire, notamment au sein du comité interministériel responsable de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du comité d'évaluation et de sélection des projets d'emploi du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées, alors coordonné par le Centre de services partagés du Québec.

PRÉSENTATION DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Mission

Le Secrétariat du Conseil du trésor est l'appareil administratif du Conseil du trésor. Il soutient les activités de celui-ci et assiste sa présidente dans l'exercice de ses fonctions ainsi que le gouvernement dans ses responsabilités d'employeur. Il appuie et encadre les ministères et les organismes du secteur public dans la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière de gestion des ressources de l'État ainsi que de performance.

Vision

Une organisation reconnue pour l'expertise de son personnel et vouée au développement d'une administration publique performante.

Valeurs organisationnelles

Sens de l'État, rigueur et collaboration.

Principales fonctions

Le Secrétariat apporte son soutien au Conseil du trésor et à sa présidente en vue, notamment :

- de préparer annuellement le budget de dépenses, en tenant compte des particularités de chacun des ministères et des organismes, de s'assurer de la cohérence de ce dernier avec la politique budgétaire du gouvernement et d'en réaliser le suivi ;
- de soumettre annuellement au gouvernement un budget d'investissement pluriannuel à l'égard des infrastructures publiques, de même qu'un rapport de l'utilisation qui en a été faite, pour dépôt à l'Assemblée nationale ;
- d'assister le gouvernement dans son rôle d'employeur du personnel de la fonction publique, ainsi que de régulateur et de coordonnateur des négociations de l'administration publique ;
- de veiller à une bonne gouvernance et d'encadrer la gestion des ressources humaines, financières et informationnelles ainsi que la gestion contractuelle ;
- de faire des recommandations au gouvernement sur les demandes et les projets présentés par les ministères et les organismes ;
- de faire évoluer le cadre de gestion axée sur les résultats et son application par les ministères et les organismes, notamment par l'utilisation de données opérationnelles et d'indicateurs de performance qui permettent de mesurer le degré d'atteinte des engagements.

BILAN DES RÉALISATIONS DE 2019-2020

Processus d'élaboration du bilan

Les unités administratives du Secrétariat, responsables des mesures inscrites au Plan d'action, ont contribué à la production du présent bilan, avec le soutien et l'accompagnement de la coordonnatrice des services aux personnes handicapées. Plus particulièrement, des représentants des sous-secrétariats et des directions suivantes ont contribué à la production du présent bilan :

- Sous-secrétariat à la performance et à l'application de la Loi sur l'administration publique ;
- Sous-secrétariat du dirigeant principal de l'information et de la transformation numérique ;
- Sous-secrétariat au personnel de la fonction publique et à la rémunération globale intersectorielle ;
- Direction générale de l'administration ;
- Direction principale des ressources humaines ;
- Direction des communications ;
- Direction de la planification et de la performance organisationnelle (coordination).

Embauche, intégration et maintien en emploi des personnes handicapées

Obstacle 1 Difficulté à augmenter le taux de représentativité des personnes handicapées au sein du Secrétariat et de l'effectif permanent de la fonction publique.

Difficulté, pour une personne handicapée, d'obtenir une première expérience de travail significative.

Engagement 1.1 Favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi de personnes handicapées.

Mesure 1.1.1

Encourager les gestionnaires du Secrétariat à embaucher des personnes handicapées (personnel permanent, candidatures inscrites dans les banques de personnes qualifiées, étudiantes et étudiants, stagiaires) :

- inviter les gestionnaires à soumettre des projets par l'entremise du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH) ;
- soutenir les gestionnaires lors de l'embauche, de l'accueil, de l'intégration et du maintien en emploi de personnes handicapées, par l'intermédiaire ou non du PDEIPH.

Indicateur de résultats

Nombre d'embauches et pourcentage.

Échéance et responsable

Mesure réalisée en continu par la Direction principale des ressources humaines.

Résultat : **Aucune nouvelle personne handicapée embauchée en 2019-2020 et maintien du taux de présence¹**

Au 31 mars 2020, le taux de présence des personnes handicapées au sein du Secrétariat se situait à 1,20 %. Ce taux est comparable à celui de l'année précédente, qui se situait à 1,22 %.

¹ Les embauches comptabilisées ne tiennent pas compte de celles réalisées par l'entremise du PDEIPH, dans le cadre duquel une personne handicapée a été embauchée en 2019-2020.

Indicateur de résultats

Nombre de projets d'emploi présentés au PDEIPH.

Échéance et responsable

Mesure réalisée en continu par la Direction principale des ressources humaines.

Résultat : Deux projets d'emploi présentés au PDEIPH

Chaque année, le Secrétariat fait la promotion du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées auprès de son personnel d'encadrement. Au cours de l'année 2019-2020, deux projets d'emploi ont été présentés, dont un a été retenu et financé.

Mesure 1.1.2

Poursuivre les activités de promotion des emplois de la fonction publique et des mesures favorisant l'embauche des personnes handicapées auprès de ces dernières, des partenaires du réseau de l'emploi et des ministères et des organismes (Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux de la politique *À part entière*; engagement n° 15)², notamment :

- la promotion du PDEIPH sur le portail Carrières ;
- une relance annuelle, auprès des ministères et des organismes, pour la proposition de projets par l'entremise du PDEIPH ;
- la publication d'un guide sur la gestion de la diversité, portant sur la sélection, l'accueil et l'intégration, à l'intention des gestionnaires et du personnel des directions des ressources humaines des ministères et des organismes ;
- la conception et la diffusion d'une capsule de sensibilisation à la gestion de la diversité, destinée aux nouveaux gestionnaires ainsi qu'à l'ensemble des gestionnaires de la fonction publique.

Indicateur de résultats

Nombre et nature des activités de promotion réalisées annuellement.

Échéance et responsable

Mesure réalisée en continu par le Sous-secrétariat au personnel de la fonction publique et à la rémunération globale intersectorielle.

2 Un résumé des réalisations du Secrétariat relatives au Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux de la politique *À part entière* est présenté à l'annexe 1.

Résultat : Huit activités de promotion réalisées

Cinq activités de promotion des emplois

- Publication dans la section *Actualités* du portail *Carrières* du témoignage d'une personne handicapée partageant son expérience d'intégration dans la fonction publique québécoise pour promouvoir le PDEIPH, et ce, lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées (du 1^{er} au 7 juin 2019). Le texte mentionnait, entre autres, les ressources auxquelles les participants potentiels peuvent se référer pour vérifier leur admissibilité au PDEIPH. Une publication a également été faite sur le réseau social LinkedIn du gouvernement du Québec – *Carrières*;
- Production et diffusion auprès des ministères et des organismes d'une série de sept fascicules sur la gestion de la diversité qui abordent certains sujets liés à la réalité des employés et employées handicapés, comme l'adaptation du poste et des lieux de travail ou le PDEIPH;
- Promotion des projets d'emploi du PDEIPH sur le portail *Carrières* et sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter du gouvernement du Québec;
- Promotion du PDEIPH auprès des personnes handicapées rencontrées lors de différentes activités promotionnelles (pour le grand public, spécialisées à un domaine d'emploi, dans les établissements d'enseignement, des ordres professionnels, etc.).

Trois activités de promotion des mesures qui favorisent l'embauche

- Information en continu sur le site Web du SCT et sur le portail *Carrières* concernant la cible d'embauche de 25 % d'au moins un membre des groupes cibles, incluant les personnes handicapées;
- Promotion annuelle du PDEIPH auprès des ministères et des organismes;
- Participation au comité interministériel de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Mesure 1.1.3

Promouvoir, auprès des ministères et des organismes, l'embauche d'étudiantes et étudiants et de stagiaires membres des groupes cibles, dont les personnes handicapées, et mettre en place des mesures incitatives pour faciliter leur embauche (Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux de la politique *À part entière*; engagement n° 54)³.

Indicateur de résultats

Nombre et nature des actions réalisées annuellement.

Échéance et responsable

Mesure réalisée en continu par le Sous-secrétariat au personnel de la fonction publique et à la rémunération globale intersectorielle.

Résultat : Une mesure et quatre actions pour promouvoir l'embauche de groupes cibles, dont les personnes handicapées

Les personnes handicapées sont intégrées à l'objectif gouvernemental d'embauche de 25 % de membres des groupes cibles⁴. Cet objectif s'applique à tous les statuts d'emploi (régulier, occasionnel, étudiant, stagiaire) :

- Pour l'embauche des étudiantes et étudiants, les membres de groupes cibles, incluant les personnes handicapées, apparaissent par défaut en premier lorsqu'un ministère ou un organisme fait une recherche à partir du site Placement en ligne ;
- Pour l'embauche des stagiaires, une mention est inscrite sur toutes les offres de stage précisant qu'il est possible pour les candidates et candidats d'avoir recours aux mesures destinées aux membres de groupes cibles, incluant les personnes handicapées. Dans le but de faciliter leur repérage, un formulaire est accessible sur le portail Carrières pour les stagiaires qui désirent se déclarer membres d'un groupe cible lors du dépôt de leur dossier de candidature ;
- Pour soutenir les ministères et les organismes en matière d'embauche des étudiantes et étudiants et des stagiaires, incluant les personnes handicapées, plusieurs outils sont mis à leur disposition sur la plateforme de collaboration Carrefour RH. En voici quelques exemples :
 - Documents Questions et réponses ;
 - Guide concernant le processus de qualification particulier ;
 - Fiche d'informations destinée aux stagiaires ;
 - Guide d'accueil destiné au superviseur de stage.
- Lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées 2019 (du 1^{er} au 7 juin 2019), un article a été publié dans la section Forum du Carrefour RH pour partager de bonnes pratiques au sujet de l'intégration des étudiantes et étudiants et des stagiaires handicapés.

3 Un résumé des réalisations du Secrétariat relatives au Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux de la politique *À part entière* est présenté à l'annexe 1.

4 Les groupes cibles comprennent des personnes issues des minorités visibles et ethniques, des personnes handicapées, autochtones et anglophones.

Mesure 1.1.4

Réaliser les travaux visant la mise en œuvre d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées. Ces travaux impliqueront notamment le renforcement du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (action 8 de la Stratégie de gestion des ressources humaines 2018-2023, adoptée le 8 mai 2018).

Indicateur de résultats

Adoption du Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées.

Échéance et responsable

Mesure à réaliser d'ici le 31 mars 2021 par le Sous-secrétariat au personnel de la fonction publique et à la rémunération globale intersectorielle.

Résultat : S. O.⁵

5 La cible de cet indicateur est le 31 mars 2021.

Santé et sécurité au travail

Obstacle 2 Présence d'obstacles physiques dans certains lieux de l'édifice où se trouve le Secrétariat.

Engagement 2.1 Offrir un environnement accessible, adapté et sécuritaire au personnel ainsi qu'aux visiteuses et visiteurs handicapés.

Mesure 2.1.1

Former, dès son arrivée, toute nouvelle personne handicapée embauchée, ainsi que son accompagnatrice ou accompagnateur, aux procédures d'évacuation en situation d'urgence.

Indicateur de résultats

Nombre de formations données par année.

Échéance et responsable

Mesure réalisée en continu, dès l'arrivée de la personne, par la Direction principale des ressources humaines.

Résultat : Une formation donnée en 2019-2020

Une personne a été embauchée en juin 2019 par l'intermédiaire du PDEIPH. Une formation sur les procédures d'évacuation en situation d'urgence lui a été donnée.

Mesure 2.1.2

Modifier, sur demande, les postes de travail des employées et employés handicapés et mettre à leur disposition des équipements et des outils adaptés à leurs besoins.

Indicateur de résultats

Nombre et nature des demandes traitées.

Échéance et responsable

Échéance fixée en fonction des besoins par la Direction principale des ressources humaines.

Résultat : Une demande reçue et traitée en 2019-2020

Au regard de cette embauche, la personne nouvellement arrivée dans l'organisation a été rencontrée en juin 2019. Ses équipements ainsi que ses outils de travail ont été adaptés à ses besoins.

Mesure 2.1.3

Considérer les demandes qui visent à faciliter l'accès des personnes handicapées à certains lieux, dans l'édifice, et assurer un suivi auprès de la Société québécoise des infrastructures.

Indicateur de résultats

Nombre et nature des demandes traitées.

Échéance et responsable

Échéance fixée en fonction des besoins par la Direction générale de l'administration.

Résultat : Aucune demande reçue en 2019-2020

Aucune demande en ce qui concerne l'accès à l'édifice n'a été reçue, au cours de l'année 2019-2020, et aucune n'était en traitement.

Mesure 2.1.4

Prendre en compte la question de l'accessibilité dans les processus d'achat ou de location de biens et de services.

Indicateur de résultats

Nombre et nature de mesures réalisées.

Échéance et responsable

Échéance fixée en fonction des besoins par la Direction générale de l'administration.

Résultat : Une situation évaluée en 2019-2020

Le Secrétariat opte pour une approche personnalisée en matière d'achat ou de location de biens et services. Ainsi, dès l'arrivée d'une personne en situation de handicap, ses besoins sont évalués et le matériel nécessaire lui est fourni. Cette façon de faire permet une meilleure prise en charge des besoins spécifiques des personnes, et ce, dès leur entrée en fonction au Secrétariat. Le personnel est également invité à communiquer en tout temps les nouveaux besoins afin que les actions nécessaires soient entreprises, dans la mesure du possible et dans les plus brefs délais.

Sensibilisation du personnel

Obstacle 3 Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées et des mesures favorisant leur intégration.

Engagement 3.1 Sensibiliser le personnel et les gestionnaires du Secrétariat à la réalité des personnes handicapées et sur les mesures favorisant l'intégration.

Mesure 3.1.1

Diffusion, dans l'intranet, de capsules pour souligner notamment :

- la Journée internationale des personnes handicapées ;
- la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Indicateur de résultats

Nombre de capsules diffusées annuellement.

Échéance et responsable

Mesure réalisée en continu par la Direction des communications.

Résultat : Cinq capsules diffusées en 2019-2020 dans l'intranet

- Les 3 et 5 juin 2019 : deux capsules à l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées tenue du 1^{er} au 7 juin 2019 ;
- Le 3 décembre 2019 : une capsule concernant la Journée internationale des personnes handicapées ;
- Le 19 février 2020 : une capsule concernant le prix *À part entière* 2020 ;
- Le 13 mars 2020 : une capsule portant sur l'accessibilité des documents.

Mesure 3.1.2

Diffusion et promotion du Plan d'action 2019-2022 à l'égard des personnes handicapées du Secrétariat.

Indicateur de résultats

Plan d'action 2019-2022 diffusé dans l'intranet.

Échéance et responsable

Mesure réalisée après son approbation par la Direction des communications.

Résultat : Plan d'action diffusé sur les sites intranet et Web du Secrétariat

Le Plan d'action 2019-2022 à l'égard des personnes handicapées du Secrétariat a été approuvé en octobre 2019. Afin de faire connaître ses engagements auprès de son personnel et des citoyens, le Secrétariat a rendu son plan d'action disponible sur ses sites intranet et Web.

Mesure 3.1.3

Élaboration et diffusion d'un aide-mémoire pour faciliter l'accueil et l'intégration d'une personne handicapée nouvellement embauchée.

Indicateur de résultats

Aide-mémoire élaboré et diffusé.

Échéance et responsable

Mesure réalisée une fois par année par la Direction principale des ressources humaines.

Résultat : Aide-mémoire intégré à la procédure d'accueil des nouveaux employés

Afin d'assurer une prise en charge des besoins spécifiques des personnes embauchées, incluant les personnes handicapées, le Secrétariat a recentré son action autour d'un processus d'accueil qui prévoit une rencontre d'information et d'échange portant, entre autres, sur les besoins particuliers des personnes embauchées. La liste des besoins est alors déterminée et des mesures sont prises, afin d'y répondre le plus adéquatement possible. La production et la diffusion d'un aide-mémoire ont ainsi été intégrées à ce processus et la finalisation de cette étape a pu être réalisée à l'automne 2020. Cette façon de procéder permet d'assurer une meilleure écoute et une prise en charge plus efficace des besoins de chaque personne, et ce, dès son arrivée en fonction au Secrétariat.

Accès aux documents et aux services publics pour les personnes handicapées

Obstacle 4 Difficulté, pour les personnes handicapées, d'accéder à des documents ou à des services adaptés.

Engagement 4.1 Contribuer à réduire les obstacles relatifs à l'accessibilité des services et des documents publics.

Proposer des solutions aux problèmes soulevés par les personnes handicapées.

Mesure 4.1.1

S'assurer que les services et les documents publics du Secrétariat (ceux qui ont été mis à jour et les nouveaux) sont conformes aux normes d'accessibilité.

Indicateur de résultats

Nombre de plaintes reçues et traitées.

Échéance et responsable

Mesure réalisée en continu par la Direction des communications.

Résultat : Aucune plainte reçue en 2019-2020

Mesure 4.1.2

Fournir, sur demande, la documentation produite par le Secrétariat sous une forme accessible aux personnes handicapées et informer les employées et employés handicapés, dès leur entrée en fonction, de la possibilité d'obtenir ce service.

Indicateur de résultats

Nombre de demandes traitées.

Échéance et responsable

Mesure réalisée en continu par la Direction des communications, en collaboration avec la Direction de la planification et de la performance organisationnelle.

Résultat : Aucune demande reçue en 2019-2020

Mesure 4.1.3

Soutenir les ministères et les organismes dans la mise en œuvre d'actions pour assurer l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées (Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux de la politique *À part entière*; engagement n° 12)⁶, notamment :

- mettre à jour et promouvoir les outils et les standards sur l'accessibilité du Web en tenant compte de l'expérience d'internautes handicapés, de la stratégie d'optimisation du Web ainsi que des nouvelles technologies en lien avec la production, la mise en ligne et l'utilisation des sites Web et des documents.

Indicateur de résultats

Nombre et nature des actions réalisées annuellement.

Échéance et responsable

Mesure réalisée en continu par le Sous-secrétariat du dirigeant principal de l'information et de la transformation numérique.

Résultat : 12 actions d'accompagnement ont été réalisées en 2019-2020

Le Secrétariat poursuit l'application du Standard sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0) qu'il a approuvé le 17 juillet 2018, mettant à jour les premiers standards établis en 2011.

Depuis septembre 2018, en vertu du nouveau Standard, les organismes publics mentionnent dans la page *Accessibilité* de leur site Web, les principales dispositions prises pour se conformer au standard.

Les actions d'accompagnement réalisées en 2019-2020 ont consisté à accompagner, d'un point de vue technique, des organismes publics dans l'application du Standard. Dans le contexte de la stratégie d'optimisation du Web, le Secrétariat à la communication gouvernementale a aussi été accompagné dans l'application du Standard à la nouvelle plateforme gouvernementale unifiée (quebec.ca).

6 Un résumé des réalisations du Secrétariat relatives au Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux de la politique *À part entière* est présenté à l'annexe 1.

Mesure 4.1.4

Collaborer et assurer le suivi de travaux interministériels en vue de simplifier les démarches qui donnent accès aux programmes, aux mesures et aux services destinés aux personnes handicapées et à leur famille.

Indicateur de résultats

Nombre d'activités réalisées.

Échéance et responsable

Mesure réalisée en continu par le Sous-secrétariat à la performance et à l'application de la Loi sur l'administration publique.

Résultat : Deux activités réalisées en 2019-2020

Des pistes de solution ont été documentées en 2019-2020 et un plan de mise en œuvre a été élaboré pour simplifier les démarches et assurer un meilleur accompagnement pour les personnes handicapées et leur famille dans l'accès aux mesures et aux programmes auxquels elles ont droit. La poursuite de cette mesure a été annoncée dans la Stratégie de gestion des dépenses 2020-2021 et s'intègre aux mesures annoncées en matière de révision de programme.

PLAINTES

Pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, le Secrétariat ne dénombre aucune plainte reçue relativement à l'accès aux documents ou aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

ADOPTION ET DIFFUSION DU BILAN DES RÉALISATIONS DE 2019-2020

Le bilan 2019-2020 des actions du Secrétariat à l'égard des personnes handicapées est approuvé par le secrétaire du Secrétariat du Conseil du trésor. Il sera transmis à l'OPHQ et diffusé auprès de tout le personnel du Secrétariat ainsi qu'auprès du grand public par sa mise en ligne dans le site intranet et le site Web du Secrétariat du Conseil du trésor.

POUR NOUS JOINDRE

Pour obtenir plus de renseignements sur le présent document :

Secrétariat du Conseil du trésor

Direction de la planification et de la performance organisationnelle

Secteur 800, 2^e étage
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 643-0875

Par ailleurs, les demandes d'exemplaires du Plan d'action 2019-2022 peuvent être adressées à la Direction des communications :

Direction des communications

Secteur 800, 2^e étage
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 643-1529
Télécopieur : 418 643-9226
Courriel : communication@sct.gouv.qc.ca

ANNEXE 1 – REDDITION DE COMPTES GOUVERNEMENTALE

Politique *À part entière*

Pour 2019-2020, l'engagement du Secrétariat concernant le Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux (PEG) visant à favoriser la mise en œuvre de la politique *À part entière* est présenté dans le tableau suivant.

Engagement

12. Selon leurs responsabilités respectives, soutenir les ministères et organismes publics dans la mise en œuvre d'actions pour assurer l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

Responsable

CSPQ, MTESS, OPHQ, SCT

Échéance

2019

État de réalisation

- Réalisé
- En cours de réalisation
- En continu**
- Non débuté
- Abandonné

Principales actions réalisées au cours de l'année 2019-2020

- À titre d'organisme de gouverne en matière de gestion des ressources humaines, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) est associé aux travaux du comité de mise en œuvre de la politique gouvernementale *L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées*. Toutefois, le SCT n'a pas été sollicité par le comité au cours de l'année financière 2019-2020.
- Une analyse est en cours pour évaluer la possibilité d'inclure une mesure en lien avec cet engagement au Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées, qui est une action de la Stratégie de gestion des ressources humaines 2018-2023 élaborée par le SCT.

Engagement

Étape 1

Deuxième bilan de la mise en œuvre de la politique L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

Responsable

CSPQ, MTESS, OPHQ

Échéance

2016

Engagement

Étape 2

Examiner les solutions permettant de faire connaître la disponibilité des documents gouvernementaux produits en formats adaptés.

Responsable

MTESS

Collaborateurs

OPHQ

Échéance

2019

Engagement

15. Assurer, auprès des personnes handicapées, de leur famille et des employeurs, la promotion des programmes et mesures gouvernementaux destinés à favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Responsable

MTESS

Collaborateurs

MEES, SCT

Échéance

2017

État de réalisation

- Réalisé**
- En cours de réalisation
- En continu
- Non débuté
- Abandonné

Principales actions réalisées au cours de l'année 2019-2020⁷

Engagement

Étape 1

Poursuivre les activités de promotion des emplois de la fonction publique et des mesures favorisant l'embauche des personnes handicapées auprès de ces dernières, des partenaires du réseau de l'emploi et des ministères et organismes publics.

Responsable

SCT

Échéance

En continu

État de réalisation

- Réalisé
- En cours de réalisation
- En continu**
- Non débuté
- Abandonné

⁷ Source : Suivi des engagements – 2015-2016

Principales actions réalisées au cours de l'année 2019-2020

Activités de promotion des emplois

- Publier dans la section *Actualités* du portail Carrières le témoignage d'une personne handicapée partageant son expérience d'intégration dans la fonction publique québécoise pour promouvoir le Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH), et ce, lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées 2019 (du 1^{er} au 7 juin). Le texte mentionnait les ressources auxquelles les participants potentiels peuvent se référer pour vérifier leur admissibilité au PDEIPH. Une publication a également été faite sur le réseau social LinkedIn du gouvernement du Québec – Carrières
- Production et diffusion auprès des ministères et des organismes d'une série de sept fascicules sur la gestion de la diversité qui abordent certains sujets liés à la réalité des employées et employés handicapés, comme l'adaptation du poste et des lieux de travail ou le PDEIPH.
- Promotion des projets d'emploi du PDEIPH sur le portail Carrières et sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter du gouvernement du Québec.
- Promotion du PDEIPH auprès des personnes handicapées rencontrées lors de différentes activités promotionnelles (pour le grand public, spécialisées à un domaine d'emploi, dans les établissements d'enseignement, des ordres professionnels, etc.).
- Une analyse est en cours pour évaluer la possibilité d'inclure une mesure liée à cet engagement au Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées, qui est une action de la Stratégie de gestion des ressources humaines 2018-2023 élaborée par le SCT.

Activités de promotion des mesures favorisant l'embauche

- Information en continu sur le site Internet du SCT et sur le portail Carrières concernant la cible d'embauche de 25 % d'au moins un membre des groupes cibles, incluant les personnes handicapées.
- Promotion annuelle du PDEIPH auprès des ministères et des organismes.
- Participation au comité interministériel de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Engagement

52. Évaluer la possibilité de revoir les modalités du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées dans le but d'augmenter le nombre annuel de personnes handicapées participant au Programme.

Responsable

SCT

Échéance

2018

État de réalisation

- Réalisé**
 En cours de réalisation
 En continu
 Non débuté
 Abandonné

Principales actions réalisées au cours de l'année 2019-2020⁸

Engagement

53. Évaluer la possibilité de rembourser des frais encourus par les ministères et organismes publics pour l'adaptation des lieux de travail lors de l'embauche d'une personne handicapée.

Responsable

SCT

Échéance

2018

État de réalisation

- Réalisé
 En cours de réalisation
 En continu
 Non débuté
 Abandonné

Principales actions réalisées au cours de l'année 2019-2020

- Une analyse est en cours pour évaluer la possibilité d'inclure une mesure liée à cet engagement au Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées, qui est une action de la Stratégie de gestion des ressources humaines 2018-2023 élaborée par le SCT.

⁸ Source : Suivi des engagements – 2016-2017.

Engagement

54. Promouvoir, auprès des ministères et organismes publics, l'embauche d'étudiants et de stagiaires membres des groupes cibles, dont les personnes handicapées.

Responsable

SCT

Échéance

2015 et en continu

État de réalisation

- Réalisé
- En cours de réalisation**
- En continu
- Non débuté
- Abandonné

Principales actions réalisées au cours de l'année 2019-2020

- Les personnes handicapées sont intégrées à l'objectif gouvernemental d'embauche de 25 % de membres des groupes cibles. Cet objectif s'applique à tous les statuts d'emploi (régulier, occasionnel, étudiant, stagiaire).
- Pour l'embauche des étudiantes et étudiants, les membres de groupes cibles, incluant les personnes handicapées, ressortent en premier lorsqu'un ministère ou un organisme fait une recherche à partir du site Placement en ligne.
- Pour l'embauche des stagiaires, une mention est inscrite sur toutes les offres de stage précisant qu'il est possible pour les candidates et candidats d'avoir recours aux mesures destinées aux membres de groupes cibles, incluant les personnes handicapées. Dans le but de faciliter leur repérage, un formulaire est accessible sur le portail Carrières pour les stagiaires qui désirent se déclarer membres d'un groupe cible lors du dépôt de leur dossier de candidature.
- Pour soutenir les ministères et les organismes en matière d'embauche des étudiantes et étudiants et des stagiaires, incluant les personnes handicapées, plusieurs outils sont mis à leur disposition sur la plateforme de collaboration Carrefour RH. En voici quelques exemples :
 - Documents Questions et réponses ;
 - Guide concernant le processus de qualification particulier ;
 - Fiche d'informations destinée aux stagiaires ;
 - Guide d'accueil destiné au superviseur de stage.
- Lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées 2019 (du 1^{er} au 7 juin), un article a été publié dans la section Forum du Carrefour RH pour partager de bonnes pratiques au sujet de l'intégration des étudiantes et étudiants et des stagiaires handicapés.
- Une analyse est en cours pour évaluer la possibilité d'inclure une mesure liée à cet engagement au Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées, qui est une action de la Stratégie de gestion des ressources humaines 2018-2023 élaborée par le SCT.

Engagement

55. Pour favoriser l'atteinte de la cible de 2 % de représentativité des personnes handicapées au sein de l'effectif régulier de la fonction publique inscrite au Plan d'embauche du gouvernement du Québec, le SCT analysera la faisabilité de mettre en place un incitatif à l'intention des ministères et organismes publics pour faciliter l'embauche des personnes handicapées.

Responsable

SCT

Échéance

2018

État de réalisation

- Réalisé
- En cours de réalisation**
- En continu
- Non débuté
- Abandonné

Principales actions réalisées au cours de l'année 2019-2020

- Une analyse est en cours pour évaluer la possibilité d'inclure une mesure liée à cet engagement au Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées, qui est une action de la Stratégie de gestion des ressources humaines 2018-2023 élaborée par le SCT.

